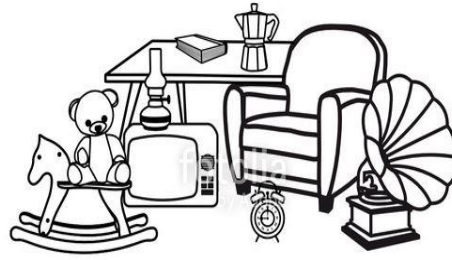


GIRAUMONT

18^{ème} Brocante



Dimanche 1^{er} Juin 2025

ORGANISEE PAR L'AMICALE GIRAUMONTOISE

Inscription à nous retourner pour le 28 mai 2025 dernier délai

Nom : Prénom :
Tél :
Adresse : Rue
Ville : CP :
Réserve : mètres* Emplacement souhaité :
Mail :@.....
Date : **SIGNATURE**

**6 premiers mètres gratuits + 1 € / mètre linéaire supplémentaire pour les particuliers*

***Le règlement des droits s'effectue lors de l'inscription**

Pièces à fournir obligatoirement

- Registre de Commerce (Professionnels) N°.....
Lieu :
- Carte d'Identité ou Permis de Conduire (Particuliers) N°.....
Délivré le : par :
- Justificatif de domicile (Facture EDF, quittance de loyer, ...)
- Règlement de la brocante signé

Inventaire des objets mis à la vente

Appareils électriques	Linge, Vêtements	Produits alimentaires
Appareils ménagers	Livres	Sacs à main, Chaussures
Bibelots	Mobilier	Tableaux, Œuvres d'art
Disques, Cassettes	Outillage	Timbres, Cartes postales
Divers militaires	Pièces automobiles	Vaisselle, ustensiles de cuisine
Jouets, jeux, Peluches	Poterie	Divers ...

Mettre une croix dans la/les case(s) correspondante(s)

L'exposition et la vente d'animaux vivants sont interdites

Inscriptions en mairie de Giraumont le mardi et le vendredi de 18 à 19 h.

Pour tout renseignement, contactez brocante.giraumont@gmail.com ou le 03 44 83 23 23 / 06 89 01 82 39 / 06 18 21 68 91.

I.P.N.S

ne pas jeter sur la voie publique

Conformément à l'article 6.1 du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données des personnes (RGPD) et de la loi N°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement des données vous concernant en justifiant de votre identité et en adressant votre demande par courrier à C LAZARE 33 allée de la Montage 60150 Villers sur Coudun

Règlement de la brocante organisée par L'Amicale Giraumontoise le 1^{er} juin 2025

Article 1

**Le seul fait de participer à la brocante implique l'acceptation totale du présent règlement.
Les exposants déclarent renoncer à tout recours contre les organisateurs.
Une copie du présent règlement est déposée en Mairie.**

Article 2

**Les six premiers mètres linéaires sont gratuits, au-delà le coût est d'un euro (1 €) par mètre supplémentaire.
Pour les professionnels, un montant forfaitaire de 40€ est appliqué.**

Article 3

Les habitants de Giraumont se trouvant sur l'emplacement de la brocante seront prioritaires pour pouvoir s'installer devant leur propriété et seuls ceux-ci le seront.

Article 4

Une seule inscription sera acceptée par foyer, au-delà, les inscriptions seront considérées comme des mètres supplémentaires à part entière.

Article 5

Les réservations incomplètes, ou s'il y a lieu non accompagnées de leur règlement à la date limite des inscriptions, seront considérées comme nulles.

Article 6

L'installation des brocanteurs s'effectue impérativement entre 06 h30 et 08 h30.

Les emplacements non occupés après 8h30 ne seront plus réservés et pourront être éventuellement attribués à d'autres exposants. Les sommes versées ne seront pas remboursées.

Article 7

Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seuls les organisateurs seront habilités à le faire si nécessaire.

Article 8

Les emplacements désignés sont strictement réservés à l'exposition. **Le stationnement des véhicules y est strictement interdit.**

Article 9

Les stands de boissons et de restauration sont exclusivement réservés aux organisateurs, sauf autorisation de leur part.

Article 10

Les exposants devront impérativement être installés sur la voie publique, à la vue de tous, tous contrevenants étant installés dans une propriété privée seront exclus pour la durée de la brocante.

Article 11

La distribution de tracts dans le village est limitée aux tracts annonçant une autre brocante, et ceci pendant toute la durée de la manifestation.

Article 12

En cas de litiges ou de contestations, les membres organisateurs seront seuls juges.